



LA PRIVATISATION :
CE N'EST PAS
TEL QU'ANNONCÉ

La privatisation: En quoi ça consiste?

Il est important de se rappeler que nous avons commencé à faire la distinction entre les services publics et les services privés pour une raison. Les services publics sont des services essentiels que le secteur privé ne pouvait pas offrir ou n'offrait pas de manière à répondre aux besoins sociaux et économiques communs. Par exemple, l'électricité est devenue un service public en Ontario en 1906, car des entreprises se plaignaient de la hausse du coût de l'énergie. Au 19^e siècle, des programmes de santé ont été mis en place pour lutter contre des épidémies comme celle du choléra.

En tant que société, par l'entremise des gouvernements que nous avons élus, nous mettons notre argent en commun afin d'obtenir les services nécessaires pour assurer notre santé et notre sécurité ainsi que celles de nos familles et de nos voisins et pour maintenir la croissance de notre économie. Les services publics les plus importants sont la santé; l'éducation; les services de sûreté et de sécurité comme la police, les prisons, les tribunaux, les services d'incendie et d'ambulance; les transports ainsi que les infrastructures d'égoûts et d'aqueduc en milieu urbain. Les services publics sont notre bien commun.

Nous comptons tous sur les services publics au quotidien, que ce soit sur les **infrastructures** comme les transports en commun, l'eau courante, l'électricité, le réseau routier et le traitement des eaux usées, sur les **institutions** comprenant, entre autres, les hôpitaux, les universités, les écoles et les bibliothèques, ou encore sur les services tels que les soins de longue durée, les programmes de santé publique, les **services** de garde d'enfants, les logements sociaux, la planification, les services d'urgence, les normes de sécurité, etc.

Certains gouvernements et certaines sociétés réclament la privatisation des infrastructures et services publics en faisant valoir que les services privatisés sont moins coûteux et plus efficaces. L'IPPM a préparé une série de fiches d'information dans le but d'expliquer en quoi consiste la privatisation des services publics, pourquoi il s'agit d'une mauvaise idée et quelles sont les solutions de rechange.



Les sociétés privées s'engagent à fournir des services publics et à construire des infrastructures publiques afin d'en tirer des profits – c'est leur raison d'être. Elles sont toujours à la recherche de nouveaux moyens de faire de l'argent.

Plusieurs vagues de privatisation ont balayé le monde depuis les années 1970. Le « Baromètre de la privatisation », une publication annuelle de KPMG, indique que la privatisation a atteint un niveau record de 300 milliards de dollars à l'échelle mondiale en 2016. Cela signifie que le contrôle de plus de 300 milliards de dollars en infrastructures et services publics a été transféré

au secteur privé grâce à l'émission d'actions et à la vente d'actifsⁱ. Le montant total que représente la privatisation est encore plus élevé, puisque KPMG ne tient pas compte de la sous-traitance, des partenariats public-privé (initiatives de financement privé) et des projets de financement social dans son rapport. La privatisation représente une grande industrie.

La privatisation est un transfert de pouvoir du secteur public – le gouvernement – au secteur privé. Elle cherche à redéfinir le « bien public » comme une « libération du gouvernement ».

Si certains partisans de la privatisation la présentent comme un simple « outil de financement », d'autres la font valoir comme étant plus performante, plus flexible, plus innovante et plus efficace que les solutions pratiquées par le secteur public. En pratique, toutefois, la privatisation s'est également métamorphosée en une idéologie de gouvernance. Comme l'a dit un de ses défenseurs, [traduction] « tout ce qui renforce le secteur privé contre l'État protège la liberté personnelle ». La liberté est ainsi redéfinie comme une situation dans laquelle il existe un secteur public émacié, au côté duquel un secteur privé vise à bénéficier de la gestion de composantes essentielles du système de justice pénale des établissements pénitentiaires, à

déterminer les priorités et les approches à suivre en matière d'éducation, à décider des personnes qui bénéficieront d'interventions dans le domaine de la santé et de la protection sociale et à choisir les infrastructures à construire, les lieux où elles doivent être construites et leurs bénéficiaires, le tout à son profitⁱⁱ.

Le résultat de la privatisation est une offre de services moindre à des coûts plus élevés. Le bien commun – ce qui est bon pour chacun d'entre nous – se trouve alors fragilisé. ■

Types de privatisation en Ontario

Un nombre croissant d'infrastructures et de services publics seront offerts aux gens de l'Ontario par des sociétés privées en étant annoncés et justifiés comme une décision qui permettra de faire économiser les contribuables, de mettre un terme à la duplication inutile des services et au gaspillage des ressources, et d'offrir des services plus efficaces et plus variés aux usagersⁱⁱⁱ.

Les sociétés privées à but lucratif peuvent participer de plusieurs façons à la prestation des services publics.

Certaines activités, installations et infrastructures qui relevaient autrefois du secteur public ont été cédées entièrement à des sociétés privées. C'est le type de privatisation auquel le rapport de KPMG s'intéresse. Dans le passé, l'Ontario disposait d'un service public de déneigement pour son réseau routier de même que d'un système public de laboratoires médicaux. Ceux-ci sont désormais privés. Le gouvernement fédéral a vendu sept de ses édifices à une firme d'investissement en 2007 pour ensuite les lui louer pendant 25 ans. Un consortium espagnol a conclu une entente de 99 ans en vue de réaliser des profits du poste de péage de l'autoroute 407.

Certains services ont été cédés à des sociétés d'État sans but lucratif, comme la Société d'évaluation foncière des municipalités, les services d'ambulance aérienne d'Ornge, et l'Agence Santé Ontario qui vient d'être annoncée en remplacement des réseaux locaux d'intégration des services de santé. Bien que le gouvernement contrôle le financement et les

conseils d'administration de ces organismes, il ne les gère pas. Ils demeurent des organismes publics, mais leurs activités ne sont pas soumises à l'examen du public ou à une reddition de comptes. Ils ouvrent souvent la porte à d'autres mesures de privatisation par l'entremise de la corporatisation et de la sous-traitance.

Certaines sociétés d'État qui relevaient autrefois entièrement du secteur privé ont été privatisées en partie. En 2016, l'Ontario a vendu la première tranche de 30 % des actions d'Hydro One; il s'agissait de la huitième privatisation en importance au monde cette année-là^{iv}.



(TYPES DE PRIVATISATION EN ONTARIO / SUITE)

Certains services sont offerts à la fois au public et au privé. Il existe des écoles privées, des cliniques privées ainsi que des garderies privées. Pour vous déplacer en ville, vous pouvez compter sur des systèmes de transport publics et des sociétés de transport privées.

Parfois, certains aspects des services publics, comme les services de TI, sont confiés en sous-traitance à une société privée ou à des consultants. À Ottawa, les services de gestion des déchets solides sont assurés par des employés directs et une firme contractante. En Ontario, la construction des installations et infrastructures de transport public a été effectuée en grande partie par des sociétés privées; ce n'est toutefois pas le cas dans toutes les provinces.

Certains accords de financement privé portent des appellations qui paraissent bien, comme « partenariats public-privé » ou « investissements en finance sociale » qui évoquent des bénéfices accrus. Dans de tels cas, un consortium de sociétés privées prête généralement une partie des fonds nécessaires au lancement du projet, en échange d'un taux de rendement sur investissement élevé et d'une garantie de profits dégagés des revenus d'exploitation stipulée dans un contrat à long terme. À Ottawa, le projet de train léger sur rail et le réaménagement du parc Lansdowne sont des exemples de ce genre d'accords de financement.

Le gouvernement fédéral de même que la plupart des gouvernements provinciaux ont établi des fonds et des programmes afin de

faciliter la privatisation, tels que la Banque de l'infrastructure du Canada et Infrastructure Ontario. Le gouvernement fédéral a annoncé son intention d'élargir la portée des investissements sociaux dans le financement des services sociaux et a récemment annoncé que cette approche fera partie du financement des programmes destinés aux femmes. ■



Subventionner l'achat de services auprès de sociétés privées

La privatisation est parfois présentée comme un choix offert aux contribuables. Au lieu de verser des fonds aux fournisseurs de service, le gouvernement accorde des crédits d'impôt, des bons et des subventions directement aux usagers des services. Les gens qui ont besoin de services doivent se les procurer auprès de fournisseurs du secteur privé. Il s'agit de l'approche privilégiée par le gouvernement ontarien en ce qui a trait aux services dédiés aux enfants autistes, aux logements sociaux et aux services de garde. Cette approche démantèle le régime de services publics et délègue aux personnes et aux familles la responsabilité d'obtenir les services nécessaires. Elle fait en sorte qu'il est impossible pour le secteur public de garantir l'accessibilité et la disponibilité des services nécessaires. ■



La privatisation nuit au bien commun

Avant la création des services publics, les gens qui avaient suffisamment d'argent pouvaient se procurer les services dont ils avaient besoin alors que les autres devaient s'en passer. Pour créer une société prospère et juste, nous avons conçu un système qui offre un accès presque universel à des services de qualité et nous l'avons financé à l'aide de nos impôts. Ce système est à l'origine d'une société forte, stable et prospère. La privatisation des services publics sape la capacité de nos gouvernements élus à établir des priorités et à réaliser des objectifs pour le bien commun. ■



Notes

ⁱ KPMG and Fondazione Eni Enrico Mattei (FEEM), *The Privatization Barometer Report 2015-2016*, p. 2.
<https://assets.kpmg/content/dam/kpmg/it/pdf/2017/01/ThePBReport2015-2016.pdf>

ⁱⁱ Nations Unies, Rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté, 73e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, point 74(b) de l'ordre du jour, septembre 2018. <https://undocs.org/fr/A/73/396>

ⁱⁱⁱ Nous examinons la question de savoir si la privatisation remplit ces objectifs dans d'autres fiches d'information de cette série.

^{iv} KPMG.

